

# ADOPTION DU NOUVEAU REGLEMENT DU SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES JABRON LURE VANÇON DURANCE (CCJLVD)



Par DCC.03.19 du 28 février 2019, la CCJLVD a adopté le nouveau règlement intérieur du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Ce dernier est consultable en mairie et tenu en permanence à la disposition du public au siège de la Communauté de communes.

## QU'EST-CE QUE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ?

L'assainissement non collectif (ANC) concerne les dispositifs de traitement des eaux usées non raccordées au réseau public d'assainissement.

## QU'EST-CE QUE LE SPANC ?

Le **S**ervice **P**ublic d'**A**ssainissement **N**on **C**ollectif (SPANC) a été créé par les collectivités locales suite à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.

Le SPANC de la CCJLVD assure plusieurs missions au service des habitants et de l'environnement :

- l'information, le conseil et l'accompagnement des usagers dans leurs démarches
- la vérification périodique de bon fonctionnement et de l'entretien des installations existantes
- l'avis technique (suivi de la conception et de l'implantation) sur les nouveaux projets d'assainissement (installations neuves ou à réhabiliter)
- la vérification de la bonne exécution des travaux (installations neuves ou réhabilitées)
- les contrôles en cas de vente

Au sein de la CCJLVD, les contrôles du SPANC sont assurés par un technicien de la Société des Eaux de Marseille (SEM).

## POURQUOI UN SPANC ?

L'objectif principal du SPANC consiste à s'assurer que les installations ne génèrent pas de danger pour les personnes ni de risque pour l'environnement.

Sa priorité est de préserver la ressource en eau sur son territoire. En effet, les eaux usées rejetées dans le milieu naturel sans traitement efficace risquent d'atteindre et de contaminer les nappes phréatiques et les cours d'eau et ainsi porter atteinte à la salubrité publique et à l'environnement.

## CONTACT

Au sein de la CCJLVD les contrôles SPANC sont assurés par la Société des Eaux De Marseille. Pour toute information complémentaire ou prise de rendez-vous, contactez :

**Laurie CAPPELLE** : ☎ 04 91 00 68 07 ✉ [laurie.cappelle@eauxdemarseille.fr](mailto:laurie.cappelle@eauxdemarseille.fr)

Le technicien du SPANC : **Olivier COGNET** : ☎ 06 12 41 81 50 ✉ [olivier.cognet@eauxdemarseille.fr](mailto:olivier.cognet@eauxdemarseille.fr)

Pour toute autre information contactez votre SPANC :

**Marina PAMPLONA** ☎ 04.92.34.46.75 ✉ [ccjlvd@orange.fr](mailto:ccjlvd@orange.fr)